

Charte d'engagement

Un Carré pour la Biodiversité

Cochez les cases choisies pour chaque bloc, renseignez la superficie de votre carré, et vos coordonnées

Retournez -nous votre charte
par mail ou courrier après
l'avoir remplie et signée

CPIE Pays de Bourgogne
Pré Ouche - 71 360 Collonge la madeleine
contact@cpiе-pays-de-bourgogne.com

Mes coordonnées

*Le CPIE est susceptible de vous contacter uniquement dans le cadre
du programme « Un carré pour la biodiversité ».

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Mail :@.....

Je possède un compte Facebook et
serais intéressé-e pour faire partie
de la communauté « Un Carré pour
la Biodiversité » :

oui

non

Fait àle

Signature :

1 **Je crée mon Carré**
Pour cela, je m'engage à :

- ne pas faucher le Carré avant le 31 août
- ne jamais arroser le Carré
- ne jamais utiliser de pesticides sur le Carré
- ne pas semer de graines type « prairie fleurie » sur le Carré
- ramasser la végétation après la fauche

2 **Je l'observe**
Je m'informe et me forme au(x) programme(s) de sciences participatives proposées par mon CPIE, puis y participe en partageant au moins une fois dans l'année mes observations de la biodiversité

Ca m'intéresse, je souhaite en savoir davantage

Non, je ne me sens pas prêt(e) à contribuer aux sciences participatives pour le moment

..... m²

3 **Je le valorise**
- J'envoie une photo de mon Carré au CPIE
- J'expose les panneaux indiquant l'existence de mon Carré
- Je fais connaître mon action autour de moi

Je pense réaliser une ou plusieurs de ces actions

Je préfère que mon engagement reste parfaitement confidentiel

4 **Je m'engage**
Comme tous ceux qui ont signé et créé leur Carré pour la biodiversité, je m'engage à respecter cette charte durant au moins une saison complète

POURQUOI CULTIVER UN CARRÉ ?

Un grand nombre d'espèces végétales et animales nous entourent au quotidien. Si on s'intéresse d'un peu plus près à cette nature mystérieuse, on découvre **un monde spectaculaire** !

En gardant un Carré d'espace enherbé durant une année, sans intervenir, c'est-à-dire sans tondre, sans arroser ni apporter d'engrais ou de pesticides, **vous permettrez à la flore de s'y développer naturellement et aux espèces animales de s'y installer**. Par quelques gestes simples et en nous transmettant vos observations, vous participerez à la préservation de la biodiversité.

Aujourd'hui, chacun est invité à cultiver son Carré pour la biodiversité en s'engageant pour une surface choisie d'un minimum de 4m² **selon ses ambitions et ses possibilités** !

À VOUS DE JOUER !

4 missions pour être « Carré »



Signer la charte et nous l'envoyer



Délimiter un emplacement ensoleillé pour votre Carré



Prendre des photos de votre Carré et des espèces observées



Communiquer vos photos et observations au CPIE

4 règles d'or sur le Carré



Pas d'arrosage



Zéro pesticides



Zone interdite à la tondeuse



Faucher votre Carré annuellement en septembre et exporter la fauche

Contact



CPIE Pays de Bourgogne
03 85 82 12 27
contact@cpiе-pays-de-bourgogne.com
71 360 Collonge la madeleine



Un Carré pour la Biodiversité

Partenaires financiers :

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

Observatoire Local
de la Biodiversité
CPIE

olb.cpie.fr

Cultivez

UN CARRÉ POUR LA BIO DIVERSITÉ

**PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS,
ÉCOLES, ENTREPRISES...
PARTICIPEZ !**

Cultivez un Carré pour la Biodiversité en réservant un espace de votre jardin pour laisser vivre une nature ordinaire et contribuer aux sciences participatives par le partage des observations.